



# PORTE LE FLAMBEAU

**31<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FNEEQ**

**① RECOMMANDATIONS ADOPTÉES :**

**CONGRÈS** (26 au 29 mai 2015)

**BUREAU FÉDÉRAL** (2 octobre et 5 novembre 2015)

**CONSEIL FÉDÉRAL** (18 et 19 novembre 2015)

**② RECOMMANDATIONS DÉPOSÉES : BF 11    BF 16**

*(Mise à jour du 26 novembre 2015)*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>LUTTE À L'AUSTÉRITÉ .....</b>	<b>5</b>
----------------------------------	----------

### PORTE LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

<b>BF 1 .....</b>	<b>6</b>
<b>BF 2 .....</b>	<b>7</b>
<b>BF 2 – Point 5 : Protocole de solidarité .....</b>	<b>8</b>
Suivi des recommandations BF1 et BF2 .....	9
<b>BF 3 .....</b>	<b>10</b>

### PORTE LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

<b>BF 4 .....</b>	<b>11</b>
<b>BF 5 .....</b>	<b>12</b>
<b>BF 6 .....</b>	<b>13</b>

### PORTE LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

<b>BF 7 .....</b>	<b>14</b>
<b>BF 8 .....</b>	<b>15</b>
<b>BF 9 .....</b>	<b>16</b>
<b>BF 10 .....</b>	<b>17</b>
<b>BF 11 DÉPOSÉE .....</b>	<b>18</b>

### PORTE LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

<b>BF 12 .....</b>	<b>19</b>
<b>BF 13 .....</b>	<b>20</b>
<b>BF 14 .....</b>	<b>21</b>
<b>BF 15 .....</b>	<b>22</b>

### PORTE LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE

<b>BF 16 DÉPOSÉE .....</b>	<b>23</b>
<b>BF 17 .....</b>	<b>24</b>



# PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

## LUTTE À L'AUSTÉRITÉ

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

Attendu les politiques d'austérité dévastatrices du gouvernement Couillard;

Attendu les plans d'action adoptés dans le cadre de la campagne de lutte à l'austérité de la FNEEQ et du Collectif Refusons l'austérité;

Attendu les mandats de grève sociale votés par les assemblées générales;

Attendu que cette grève s'inscrit dans un vaste mouvement social de lutte à l'austérité;

Il est proposé:

1. Que le congrès dénonce et s'oppose à la poursuite des politiques d'austérité du gouvernement Couillard;
2. Que le congrès dénonce, notamment, les recours du CPNC devant la Commission des relations du travail pour empêcher l'exercice de la grève sociale du 1<sup>er</sup> mai;
3. Que le congrès dénonce les administrations des collèges et des universités qui choisissent la voie de la confrontation, la judiciarisation et la répression dans leurs relations de travail et avec leur communauté;
4. Que le congrès dénonce toutes les mesures disciplinaires ou les représailles à l'encontre des enseignantes et des enseignants et des syndicats qui ont participé à la grève sociale le 1<sup>er</sup> mai;
5. Que le congrès affirme la légitimité de la grève politique;
6. Que le congrès invite la FNEEQ à établir des canaux clairs de communication formels et informels dans des situations d'urgence.

# PORTE LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

## BF 1

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ développe et mette en œuvre, et ce de manière prioritaire, un plan d'action en vue de soutenir et d'élargir l'exercice du droit de grève au Québec.

Ce plan doit notamment comprendre :

- a) la constitution d'un dossier historique et juridique sur la question;
  - b) le développement d'une réflexion sur la grève étudiante;
  - c) une campagne d'information et de sensibilisation populaire;
  - d) des stratégies face aux lois spéciales et aux décrets, lors des négociations de conventions collectives et des grèves étudiantes;
  - e) l'organisation, avec les syndicats et associations étudiantes que cela intéresse, d'une journée d'action sur la question;
  - f) une sortie publique quant au fait que la FNEEQ ne se laissera pas intimider par la menace d'une loi spéciale;
  - g) l'annonce publique du résultat de ses travaux;
  - h) Que la FNEEQ invite la CSN, les conseils centraux, les autres fédérations et les autres centrales syndicales à se doter d'un tel plan.
2. Que la FNEEQ travaille à obtenir le soutien et la participation de la CSN, mais aussi d'autres organisations syndicales, étudiantes et juridiques (Ligue des droits et libertés, Association des juristes progressistes, etc.), dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

---

EN LIEN AVEC :

**PROPOSITION S1**

Syndicat du personnel enseignant du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic

# PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

**BF 2**

## RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

### Campagne contre l'austérité

Campagne contre l'austérité

Considérant l'échelle historique des attaques contre les services publics et les acquis sociaux, notamment dans le secteur de l'Éducation et aussi dans la société québécoise dans un sens large;

Considérant l'opportunité unique que crée la possibilité de grève légale pour plusieurs centaines de milliers de salariées et salariés du secteur public;

Considérant l'urgence d'agir;

Considérant les positions déjà adoptées par la fédération dans le cadre de la lutte contre l'austérité;

Afin de préciser la nature de l'orientation stratégique prise par la fédération;

Il est proposé :

1. Que le Congrès invite le regroupement cégep à inscrire la négociation du secteur public dans la lutte sociale contre l'austérité et que la FNEEQ défende cette même perspective lors de ses interventions publiques et auprès des instances de la CSN;
2. Que la FNEEQ continue à appuyer le mouvement social contre l'austérité et contre le démantèlement du modèle québécois par le gouvernement néolibéral, et participe activement à son élargissement et à une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu'à une grève sociale;
3. Que le bureau fédéral évalue, selon le contexte sociopolitique, l'opportunité de tenir un conseil fédéral extraordinaire sur la question;
4. Que la FNEEQ démontre les effets destructeurs des mesures d'austérité sur l'éducation à tous les niveaux;
5. Que la FNEEQ élabore une stratégie de solidarité impliquant l'ensemble de ses syndicats advenant l'adoption d'une loi spéciale visant un ou plusieurs de ses syndicats.

---

EN LIEN AVEC :

#### PROPOSITION **S2**

Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill  
*Association Of Graduate Students Employed At McGill*

# **PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ**



Recommandation adoptée au bureau fédéral  
du 2 octobre 2015 :

fneeq.ca

## **BF 2 – point 5 : Protocole de solidarité**

Advenant la menace, l'annonce ou l'adoption d'une loi spéciale ou des mesures d'exception qui touchent la négociation d'un ou de plusieurs syndicats affiliés à la FNEEQ, la fédération :

1. convoquera un bureau fédéral extraordinaire afin d'évaluer la situation et discuter de la meilleure stratégie d'opposition à ces mesures, et pour adopter un plan d'action en ce sens;
2. sollicitera immédiatement l'appui de la CSN et des groupes de défense des droits fondamentaux;
3. sollicitera l'appui de l'IE, de la CSI et du réseau international syndical de solidarité et de luttes;
4. inscrira immédiatement des recours légaux envisageables contre ce type de procédure;
5. dénoncera dans les médias ce geste antidémocratique;
6. travaillera à créer les conditions pour tenir un grand rassemblement de solidarité;
7. demandera une rencontre d'urgence avec le Premier ministre;

et conviera les syndicats et les regroupements touchés :

8. à convoquer dans les plus brefs délais une instance extraordinaire pour adopter un plan d'action pour s'opposer à ces mesures d'exception et à manifester bruyamment leur mécontentement;
9. à mettre en œuvre, immédiatement après l'adoption de telles mesures d'exception, des actions de perturbation et de visibilité;
10. à solliciter la solidarité et le ralliement de leurs membres;
11. à solliciter l'appui et la solidarité de leurs alliés locaux ou régionaux;
12. à intervenir dans les médias locaux ou régionaux;

et conviera les syndicats et les regroupements qui ne sont pas directement touchés :

13. à informer leurs membres de la gravité de la situation;
14. à solliciter l'appui et la solidarité de leurs membres;
15. à organiser des activités de perturbations administratives et/ou de visibilité;
16. à transmettre une lettre de dénonciation aux autorités concernées.

# PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

Propositions adoptées au conseil fédéral  
des 18 et 19 novembre 2015 :

## Suivi des recommandations BF 1 et BF 2

### Proposition no 1

Il est proposé que :

Dans l'éventualité où le gouvernement du Québec adopte une loi spéciale qui empêche le recours à la grève par les membres des syndicats du secteur public brimant ainsi le droit d'association et le droit à la libre expression, droits explicitement reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés, le conseil fédéral affirme que la poursuite de la grève peut constituer un geste de désobéissance civile légitime. Dans le contexte, la désobéissance civile signifie le refus éclairé, assumé et public de respecter une loi parce qu'elle est jugée contraire à des principes éthiques fondamentaux ou au bien commun.

### Proposition no 2

Que la FNEEQ, dès aujourd'hui, prenne position publiquement pour dénoncer l'attitude paternaliste et condescendante du gouvernement du Québec, pour exiger le respect de la part de la partie patronale et pour annoncer qu'elle résistera par tous les moyens nécessaires à un décret et une loi spéciale.

## BF 3

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

31<sup>e</sup> Congrès - 26 au 29 mai 2015

Considérant la nature particulière de l'AÉDEM comme syndicat représentant plus de 2600 personnes salariées étudiantes et étudiants précaires;

Considérant que plusieurs aspects de la structure actuelle de la fédération empêchent la pleine participation du syndicat à certaines activités de la fédération;

Il est proposé :

Qu'un comité d'étude soit créé afin de trouver des façons de mieux inclure l'AÉDEM dans la vie démocratique de la fédération. Ce comité, sous la responsabilité de la vice-présidence du regroupement université, sera constitué de deux membres d'AÉDEM, deux membres du regroupement université et d'une personne conseillère syndicale.

---

EN LIEN AVEC :

PROPOSITIONS **S3** et **S4**

Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill  
*Association Of Graduate Students Employed At McGill*

## PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

BF 4

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

Considérant l'importance fondamentale de la coopération et du partage libre et gratuit des connaissances que la FNEEQ oppose à la marchandisation et la concurrence;

Considérant la nécessité de préserver la diversification des enseignements pour éviter notamment leur uniformisation et leur soumission à une hégémonie culturelle;

Considérant que la FNEEQ rejette fermement tout recours à des mécanismes d'assurance qualité;

Considérant que l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux doivent se faire de façon adéquate et avec un financement approprié;

Considérant les différences démographiques entre les régions en matière d'internationalisation de l'éducation;

Considérant que les conventions collectives ne sont pas parfaitement adaptées aux diverses réalités de l'internationalisation de l'éducation;

Considérant que l'internationalisation de l'éducation doit se concevoir en collaboration avec les syndicats, les enseignantes et les enseignants, dans le respect de la reconnaissance syndicale, de la liberté académique et de l'autonomie professionnelle;

Il est proposé que la FNEEQ :

1. Mandate le comité école et société pour qu'il poursuive ses travaux sur l'internationalisation de l'éducation;
2. S'oppose à la libéralisation des droits de scolarité et à ce que les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants internationaux deviennent une source de financement permettant le désengagement de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur;
3. Fasse la promotion de modèles humanistes d'internationalisation de l'éducation fondés sur la coopération, notamment en exigeant:
  - 3.1 Des politiques compensatoires aux baisses démographiques, notamment des mesures incitatives favorisant les régions;
  - 3.2 Que le modèle québécois en enseignement supérieur ne soit pas remis en question;
  - 3.3 Que le gouvernement soutienne et favorise une mobilité bilatérale et qu'il développe des moyens pour que le statut socio-économique des personnes ne soit pas un facteur discriminatoire.
4. Que la FNEEQ présente la question de l'internationalisation aux instances des regroupements pour faire connaître les situations locales pertinentes et qu'elles se penchent sur ses effets.
5. Que la FNEEQ s'oppose aux changements législatifs imposés par Citoyenneté et Immigration Canada concernant l'accueil des stagiaires internationaux.

# PORTE LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

## BF 5

### Proposition adoptée au bureau fédéral du 5 novembre 2015

Considérant les différentes idées qui circulent sur l'arrimage entre collèges, cégeps et universités;

Considérant la volonté du gouvernement « d'assurer une meilleure adéquation entre la formation et le besoin des entreprises »<sup>1</sup>;

Considérant la référence au modèle dual allemand dans la présentation du budget provincial 2015-2016;

Il est proposé :

Que le comité école et société se penche sur la question des modèles anglo-saxon et dual allemand en enseignement supérieur.

---

<sup>1</sup> Budget Leitao, Document d'accompagnement, *Plan économique du Québec*.

## PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

---

### BF 6

#### Proposition adoptée au conseil fédéral des 18 et 19 novembre 2015

Il est proposé :

Que le comité école et société de la FNEEQ produise une réflexion sur les dossiers à caractère sexuel dans le milieu de l'enseignement (notamment les relations sexuelles entre les enseignantes ou les enseignants et les étudiantes ou les étudiants);

Que ce rapport serve à alimenter la réflexion de la FNEEQ sur les relations entre le personnel enseignant et les étudiant-e-s notamment dans ses aspects pédagogiques, éthiques, déontologiques, sociaux et juridiques pour éclairer le débat sur cette question à l'intérieur de l'organisation et auprès de ses membres;

Que ce travail se réalise en collaboration avec les comités Femmes et Orientations et identités sexuelles.

---

EN LIEN AVEC :  
**PROPOSITION S5**  
Syndicat du personnel enseignant du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic

# **PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

## **BF 7**

### **RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015**

Considérant les orientations gouvernementales qui cherchent à encadrer la formation des maîtres;

Considérant la multiplication des tendances et des approches pédagogiques;

Considérant les risques d'impact sur l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants;

Il est proposé :

Que la FNEEQ élabore sa réflexion sur la formation des maîtres dans le but de développer une position à ce sujet.

## PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### BF 8

#### Proposition adoptée au bureau fédéral du 2 octobre 2015

Considérant les négociations et la mobilisation de l'automne 2015 en lien avec le renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic;

Considérant la tenue probable des élections provinciales en 2018;

Considérant les congrès des Conseils centraux au printemps 2016;

Considérant la tenue du Forum social mondial à Montréal en 2016;

Considérant le travail considérable de préparation des États généraux;

Considérant que nous pourrions organiser des activités de réflexion avec nos syndicats locaux en 2016 et début 2017.

#### **Il est proposé :**

1. Que le comité école et société appuie le comité exécutif dans l'organisation des États généraux sur l'enseignement supérieur;
2. Que la FNEEQ lance une invitation à ses partenaires pour organiser en collaboration des États généraux sur l'enseignement supérieur d'ici la fin du mandat 2015-2018;
3. Que la FNEEQ soumette l'idée à ses partenaires de tenir les États généraux en enseignement supérieur au printemps 2017.

# **PORTEUR LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

---



## **BF 9**

### Proposition adoptée au bureau fédéral du 5 novembre 2015

Considérant les impacts des différents accords de libre-échange sur les services publics;

Considérant que l'éducation fait partie des négociations des accords de libre-échange;

Considérant la multiplication des ententes bilatérales et multilatérales;

Considérant les négociations en cours de plusieurs nouveaux accords;

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ développe un plan d'action pour informer ses membres des enjeux liés à ces accords;
2. Qu'elle dénonce leurs impacts sur les services publics;
3. Qu'elle condamne cette forme de marchandisation de l'éducation.

## **PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

---

**BF 10**

### Proposition adoptée au bureau fédéral du 2 octobre 2015

Considérant notre soutien et notre participation depuis les tout débuts des Forums sociaux mondiaux;

Considérant que les thèmes qui sont débattus pendant les Forums sociaux mondiaux rejoignent les préoccupations de la FNÉEQ;

Il est proposé :

Que la FNÉEQ participe activement au Forum social mondial de Montréal en 2016 et invite ses syndicats à faire de même.

# PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## BF 11

Proposition **DÉPOSÉE** par le conseil fédéral des 18 et 19 novembre 2015

*Considérant qu'un nombre significatif et croissant de personnes chargées de cours font de la recherche, laquelle ne consiste pas simplement à se mettre à jour ou à se perfectionner;*

*Considérant que ces personnes chargées de cours contribuent au développement des connaissances, au rayonnement de leurs institutions et à l'encadrement des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs où elles enseignent aussi;*

*Considérant que ces personnes chargées de cours peuvent participer à des concours pour obtenir des fonds de recherche publics si elles bénéficient aussi du statut de professeur associé, mais qu'aucun statut ne leur permet de toucher un salaire;*

*Considérant que les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas à financer les recherches qui bénéficient à l'ensemble de la société;*

*Il est proposé :*

*Que la FNEEQ soit mandatée pour intervenir auprès des ministères pertinents pour que l'accès aux fonds de recherche actuels soit étendu aux personnes chargées de cours ou qu'un fonds de recherche réservé aux personnes chargées de cours soit créé. Cet accès devra permettre aux personnes chargées de cours d'être reconnues chercheur principal et d'être salariées pour leur tâche de direction et de recherche.*

---

EN LIEN AVEC :  
**PROPOSITION S6**  
Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec (SCCUQ)

## PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

**BF 12**

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

Considérant la position adoptée par le conseil fédéral en juin 2005 :

Que la FNNEQ :

1. Réaffirme son engagement en faveur d'un seul réseau d'éducation public pour toutes et tous;
2. Exige, à l'instar de la CSN, du gouvernement du Québec qu'il mette fin au sous-financement actuel de l'éducation et réclame un financement considérablement accru de l'école publique;
3. Milite activement pour un élargissement de la mission de l'école;
4. Réaffirme sa position d'une intégration, par conversion, des établissements privés au secteur public, dans le respect des droits des personnels qui y œuvrent, et qu'en attendant, s'oppose à la réduction graduelle du financement des écoles privées et s'assure du maintien des paramètres actuels des subventions du réseau d'enseignement privé;
5. Réclame un débat public sur le recours à la sélection des élèves, au public comme au privé, en regard de la responsabilité que devraient avoir tous les établissements scolaires envers tous les élèves;
6. Organise un moment de réflexion collective sur le financement du système scolaire et la ségrégation scolaire, au plus tard au congrès de 2006.

Il est proposé que la FNNEQ :

1. Réaffirme son engagement en faveur d'un réseau d'éducation entièrement financé par l'état et gratuit pour toutes et tous;
2. Exige que le gouvernement fasse de l'éducation publique une véritable priorité nationale et qu'il prenne tous les moyens pour la valoriser;
3. Exige, à l'instar de la CSN, du gouvernement du Québec qu'il mette fin au sous-financement actuel de l'éducation et réclame un financement considérablement accru de l'école publique;
4. Milite activement pour un élargissement de la mission de l'école;
5. Réaffirme sa position d'une intégration, par conversion, des établissements privés au secteur public, dans le respect des droits des personnels qui y œuvrent, et qu'en attendant, s'oppose à la réduction graduelle du financement des écoles privées et s'assure du maintien des paramètres actuels des subventions du réseau d'enseignement privé;
6. Exige, dès maintenant, du gouvernement, la négociation d'un protocole d'intégration au réseau public des établissements privés dans le respect des droits des personnels qui y œuvrent et qui s'appliquerait advenant notamment la fermeture d'une école ou la révision du financement du réseau privé;
7. Réclame un débat public sur le recours à la sélection des élèves, au public comme au privé, en regard de la responsabilité que devraient avoir tous les établissements scolaires envers tous les élèves.

# **PORTEUR LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS**



## **BF 13**

### Proposition adoptée au conseil fédéral des 18 et 19 novembre 2015

Considérant que, dans tous les ordres d'enseignement, les diagnostics d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) ainsi que ceux d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap (EESH) sont de plus en plus nombreux, ce qui nécessite, à juste titre, diverses adaptations personnalisées;

Considérant le fait que les enseignantes et les enseignants ont rarement une formation adéquate pour répondre aux besoins des EHDAA et des EESH;

Considérant que l'offre de services adaptés pour ces élèves (orthopédagogues, éducateurs spécialisés, etc.) est déjà insuffisante à l'ordre primaire et secondaire tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ce qui a pour effet de complexifier, voire d'alourdir la tâche des enseignantes et des enseignants en place;

Considérant les nombreuses et persistantes compressions qu'impose le gouvernement au monde de l'éducation, dans le secteur public comme dans le secteur privé, à tous les ordres d'enseignement;

Il est proposé :

1. Que la FNNEQ favorise le partage d'information entre les enseignantes et les enseignants des différents regroupements (privé, cégep, université) au sujet des mesures prises à chacun des ordres d'enseignement concernant les mesures d'accompagnement octroyées aux EHDAA et EESH;
2. Que la FNNEQ fasse le point sur les clauses associées à ce sujet dans les conventions collectives de ses propres syndicats et d'autres organisations pour nourrir sa réflexion;
3. Que la FNNEQ interpelle les organisations patronales, le MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) et le MEESR (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour accroître le financement associé à l'intégration des EHDAA/EESH dans tout le réseau de l'éducation en tenant compte de la réalité des enseignantes et des enseignants;
4. Que la FNNEQ dénonce le principe de réallocation des ressources actuellement mises de l'avant par le gouvernement pour les ESSH dans l'actuelle ronde de négociation des conventions collectives des collèges publics;
5. Que la FNNEQ organise une réflexion fédérale sur le sujet des EHDAA/EESH en considérant notamment le rôle des enseignantes et des enseignants dans leur encadrement, l'impact de leur intégration sur les conditions de travail, les défis pédagogiques qu'ils posent quant au respect de l'autonomie professionnelle et des compétences disciplinaires et pédagogiques.

## PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

**BF 14**

### RECOMMANDATION ADOPTÉE AU CONGRÈS 2015

Considérant la perspective de la décroissance des effectifs étudiants dans les collèges, les cégeps et les universités en région;

Considérant le colloque sur les cégeps en région *Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions* d'avril 2013 à Jonquière;

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ développe une position pour conserver et développer l'accessibilité en enseignement supérieur (autant financière que dans la diversité des programmes) dans toutes les régions du Québec;
2. Que la FNEEQ évalue les impacts, les mécanismes d'encadrement et les conditions du développement de la formation à distance;
3. Que la FNEEQ développe un argumentaire fort sur le maintien et l'essentielle contribution des réseaux collégial et universitaire en termes de développement des communautés et des individus;
4. Que la FNEEQ réaffirme la nécessité de maintenir les réseaux collégial et universitaire sur l'ensemble du territoire québécois et prépare un plan d'action à cette fin.
5. Que la FNEEQ prépare, si possible en collaboration avec la FEC-CSQ, une rencontre des syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégeps qui vivent la décroissance des effectifs étudiants afin de répertorier les besoins spécifiques qu'ils peuvent avoir, et ce, dans un court délai.

# **PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS**

## **BF 15**

### Proposition adoptée au bureau fédéral du 5 novembre 2015

Considérant les conclusions du portrait sur la contractualisation en enseignement supérieur présenté lors du Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels des 21 et 22 novembre 2014;

Considérant les discussions du regroupement université portant sur le statut de chargé de cours à contrat annuel ou chargé d'enseignement;

Considérant la création de nouveaux titres d'emploi et l'intérêt de certaines universités pour la création d'un nouveau statut;

Considérant l'importance que peut revêtir dans de prochaines négociations l'extension de ce statut à plusieurs universités;

Considérant les besoins des syndicats du Regroupement université en lien avec la négociation regroupée;

Considérant la recherche de nouveaux moyens pour stabiliser l'emploi, combattre la précarité et favoriser l'intégration des personnes chargées de cours à la vie universitaire;

Il est proposé :

Que la FNEEQ appuie le regroupement université dans sa volonté de dresser un portrait du statut d'enseignant à contrat annuel (chargé d'enseignement ou autre titre), d'en faire une analyse et d'en examiner les avantages et les inconvénients dans le but de nourrir la réflexion du regroupement.

---

EN LIEN AVEC :

**PROPOSITION S8**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL)

**PROPOSITION S9**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec (SCCUQ)

**PROPOSITION S10**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC)

## PORTER LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE

**BF 16**

Proposition **DÉPOSÉE** par le bureau fédéral du 2 octobre 2015

*Considérant que les élections fédérales se tiendront vraisemblablement le 19 octobre 2015;*

*Considérant le bilan catastrophique que l'on dresse du gouvernement conservateur en matière de démocratie, d'information, d'emploi, d'environnement et de développement social, ainsi que son antisyndicalisme;*

*Considérant la déclaration de l'assemblée de convergence du Forum social des peuples en lien avec les élections fédérales;*

*Il est proposé :*

*Que la FNEEQ cible les dossiers qui auront des impacts sur l'éducation afin d'intervenir dans la campagne électorale fédérale en lien avec le plan de travail de la CSN.*

## **PORTE LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE**

### **BF 17**

#### Proposition adoptée au bureau fédéral du 2 octobre 2015

Considérant l'implication de la FNEEQ à la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation;

Considérant le rôle central qu'occupent les membres de la FNEEQ dans le milieu de l'éducation du primaire à l'université;

Considérant que dans nos établissements, les questions d'orientations et d'identités sexuelles interpellent à la fois les communautés étudiante et enseignante;

Considérant la création du comité orientations et identités sexuelles;

Il est proposé que le comité orientations et identités sexuelles ait pour mandat :

1. De faire des recommandations au comité exécutif quant à ses objectifs et à son plan de travail;
2. D'assurer le suivi des actions fédérales en matière d'orientations et d'identités sexuelles;
3. De sensibiliser et outiller les syndicats aux enjeux en matière d'orientations et d'identités sexuelles.